



**CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R24-2025-287

PUBLIÉ LE 27 OCTOBRE 2025

Sommaire

Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire /

R24-2025-10-21-00003 - Avis de classement rendu par la commission d'information et de sélection d'appel à projets réunie le 21 octobre 2025 (2 pages)

Page 3

Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire - Délégation territoriale d'Indre-et-Loire /

R24-2025-09-25-00004 - 2025-DD37-PPSMS-0041-CTS (9 pages)

Page 6

Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire

R24-2025-10-21-00003

Avis de classement rendu par la commission
d'information et de sélection d'appel à projets
réunie le 21 octobre 2025

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DE L'INDRE**

**AGENCE REGIONALE DE SANTE
CENTRE-VAL DE LOIRE**

**Avis de classement rendu par la commission d'information et de sélection
d'appel à projets réunie le 21 octobre 2025**

Objet de l'appel à projets :

Création d'un SAMSAH TSA-TND de 15 places dans le département de l'Indre.

Avis d'appel à projets publié le 7 avril 2025 au recueil des actes administratifs de la région Centre-Val de Loire.

Autorités compétentes :

Conseil départemental de l'Indre
Hôtel du Département
Place de la Victoire et des Alliés
CS 20639
36020 CHATEAUROUX Cedex

Agence régionale de santé Centre-
Val de Loire
Cité Coligny
131 rue du Faubourg Bannier
BP 74409
45044 ORLEANS cedex 1

3 projets ont été déposés sur la plateforme Démarches simplifiées.
1 projet a été reçu par voie postale par le Conseil départemental de l'Indre.
Soit un total de 4 projets reçus.

La commission d'information et de sélection a classé les projets comme suit :

N° 1	ADAPEI 36
N° 2	ADPEP 36
N° 3	UGECAM du Centre
N° 4	Association Atout Brenne

Conformément à l'article R.313-6-2 du Code de l'action sociale et des familles, la liste des projets par ordre de classement vaut avis de la commission et est publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de Région et au recueil des actes du Département de l'Indre.

Fait à Châteauroux, le 21 octobre 2025,

Les Présidents de la commission d'information et de sélection,

Pour le Conseil départemental
de l'Indre,
Signé : Lydie LACOU

Pour l'ARS Centre-Val de
Loire,
Signé : Anne DU PEUTY

Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire -
Délégation territoriale d'Indre-et-Loire

R24-2025-09-25-00004

2025-DD37-PPSMS-0041-CTS

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ CENTRE-VAL DE LOIRE

DELEGATION DEPARTEMENTALE D'INDRE-ET-LOIRE

ARRETE

Relatif à la composition du conseil territorial de sante de l'Indre-et-Loire

La directrice générale de l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire

VU la Loi n° 2023-1268 du 27 décembre 2023 visant à améliorer l'accès aux soins par l'engagement territorial des professionnels, notamment son article 1^{er},

VU la Loi n° 2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé, notamment son article 19,

VU la loi n° 2016-41 du 26 Janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, notamment l'article L. 1434-11 de la section 3 de son article 158,

VU le Code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, L. 1434-10 et L. 1434-11,

VU le décret du 7 juin 2023 portant nomination de Madame Clara DE BORT en tant que directrice générale de l'agence régionale de santé du Centre-Val de Loire à compter du 12 juin 2023,

VU le décret n° 2016-1024 du 26 Juillet 2016 relatif aux territoires de démocratie sanitaire, aux zones des schémas régionaux de santé et aux conseils territoriaux de santé,

VU l'arrêté n° 2022-DD37-OSMS-0007 du 21 février 2022, modifié relatif à la composition du conseil territorial de santé

VU l'arrêté du 03 Août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé,

VU l'instruction n° SG/Pôle ARS Santé/2021/79 du 7 avril 2021, membres invités en application de l'article 19 de la loi n° 2019-774 du 24 juillet 2019 susvisée portant modification de l'article L1434-10 du code de la santé publique,

VU la décision n° 2025-DG-DS37-0001 du 8 septembre 2025 de la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire relative à la délégation de signature à Madame Elsa LIVONNET en qualité de Directrice Départementale de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire pour le département d'Indre-et-Loire,

ARRETE

ARTICLE 1^{er}: Les conseils territoriaux de santé sont composés de trente-quatre membres au moins et de cinquante-six membres au plus répartis au sein de 5 collèges, auxquels s'ajoutent les députés et sénateurs élus dans le ressort du territoire concerné.

ARTICLE 2: Le 1er collège est composé de représentants des professionnels et offreurs des services de santé, composé d'au moins 20 et au plus 34 représentants des établissements, professionnels et structure de santé, des établissements et services médico-sociaux, de la prévention et de la promotion de la santé, des représentants des ordres territorialement compétents et des représentants d'organismes œuvrant dans le champ de la lutte contre la pauvreté et la précarité.

➤ **Au plus six représentants des établissements de santé, sur proposition de la fédération représentant ces établissements :**

- Au plus trois représentants des personnes morales gestionnaires :

Titulaires	Suppléants
Mme Sandrine AUFAURE Directrice coordinatrice GHT Touraine – Val de Loire	M. Antoine LOUBRIEU CHRU de Tours
Mme Sylvie LEFEVRE Directrice Générale NCT+SAINT GATIEN ALLIANCE	M. Frédéric ROUSSEL Directeur du Pôle Santé Léonard de Vinci
M. Thomas MARTIN Directeur général adjoint – VYV3 CVL	Mme Karine LOURDEL Directrice du Clos Saint Victor

- Au plus trois présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement :

Titulaires	Suppléants
Dr Laurent MEREGHETTI Président de la CME du CHRU de Tours	Dr Blandine BRUANT Présidente de la CME du Centre Hospitalier de Chinon
Dr Christophe CAMIADE Président de la CME de la Clinique NCT+ St Gatien - Alliance à St Cyr sur Loire	Dr Isabelle RAMAGE Psychiatre – Clinique Vontes et Champgault à Esvres sur Indre
Dr Romain TESSIER Président de la CME	M. Emmanuel CIROT Président de la CME

Clos Saint Victor UGECAM à Joué-lès-Tours	Centre Bois Gibert VYV3 CVL à Ballan-Miré
---	---

- **Au plus cinq représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux mentionnés, répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes handicapées, désignées sur proposition des groupements et fédérations représentatifs des institutions sociales et médico-sociales :**

Titulaires	Suppléants
M. Benjamin CLOUET Directeur de La Croix Saint Paul à Veigné	M. David RACAPE Directeur de l'EHPAD Henri Dunant à Tours
M. Francisco DURO Directeur de dispositif EAS (Education-Apprentissage-Scolarisation) - ADAPEI 37	Mme Nathalie DANIAS Directrice ARPS de Fontenailles à Louestault
M. Pascal OREAL Directeur général HUMENSIA	Mme Delphine TURQUOIS Chef de service des ACT - CORDIA
M. Abdelkabire ESSALHI Directeur de l'EHPAD DEBROU à Joué-lès-Tours	Mme Aurélie MOHAD Directrice Résidence La Chesnaye Association Monsieur Vincent à Athée sur Cher
En attente de désignation	En attente de désignation

- **Au plus trois représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité, désignés à l'issue d'un appel à candidatures :**

Titulaires	Suppléants
M. Sébastien ROBLIQUE Directeur de l'Association CISPEO	Mme Rachel MOUSSOUNI Présidente de l'UDCCAS d'Indre-et-Loire
Mme Christine BELHOMME Antenne 37 FRAPS	M. Adrien PAULZAC Responsable territorial FRAPS Promotion Santé 37
En attente de désignation	En attente de désignation

- **Au plus six représentants des professionnels de santé libéraux, sur proposition conjointe des unions régionales des professionnelles de santé :**

- Au plus trois médecins :

Titulaires	Suppléants
Dr Alice PERRAIN URPS Médecins	En attente de désignation
En attente de désignation	En attente de désignation
En attente de désignation	En attente de désignation

- Au plus trois représentants des autres professionnels de santé :

Titulaires	Suppléants
M. François BLANCHECOTTE URPS Biologistes	Mme Flore CHALANSON URPS Orthophonistes
M. Charles BROSSET URPS Pharmaciens	Mme Marie Charlotte RAIGNEAU Masseur-Kinésithérapeute
Mme Nadine MOUDAR URPS Infirmiers	M. Jérôme FAICHAUD URPS Infirmiers

- **Au plus six représentants des ordres professionnels territorialement compétents, sur proposition conjointe des ordres des professionnels de santé :**

Titulaires	Suppléants
M. Laurent SALSAC Président du Conseil Interdépartemental de l'Ordre des Infirmiers d'Indre-et-Loire et du Loir- et-Cher	M. Alain BOUCHER Conseil Interdépartemental de l'Ordre des Infirmiers d'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher
M. Pascal RIVIERE Président du Conseil de l'Ordre des Masseurs Kinésithérapeutes d'Indre- et-Loire	Mme Marie-Paule BRUNET Conseil de l'Ordre des Masseurs Kinésithérapeutes d'Indre-et-Loire
Mme Céline RIMBERT-HOLLANDERS Vice-Président du Conseil Régional de l'Ordre des Pédicures Podologues Centre-Val de Loire	Mme Delphine BLANCHER Conseil Régional de l'Ordre des Pédicures Podologues Centre-Val de Loire
Mme Emilie CRUVELIER Présidente du Conseil Départemental de l'Ordre des sage- femmes d'Indre-et-Loire	Mme Estelle PODDA Conseil Départemental de l'Ordre des sage-femmes d'Indre-et-Loire
M. Loïc DILLEMANN Conseil de l'Ordre des Pharmaciens d'Indre-et-Loire	M. Hervé FAURICHON de la BARDONNIE Conseil de l'Ordre des Pharmaciens d'Indre-et-Loire

Dr Frédéric JAMET Président du Conseil Départemental de l'Ordre des chirurgiens-dentistes d'Indre-et-Loire	Dr Anne Laure PADEL Secrétaire Générale du Conseil Départemental de l'Ordre des chirurgiens-dentistes d'Indre-et-Loire
--	--

- **Au moins un représentant des internes en médecine, désigné par une organisation qui les représente :**

En attente de désignation	En attente de désignation
---------------------------	---------------------------

- **Au plus cinq représentants des différents modes d'exercice coordonné et des organisations de coopération territoriale des centres de santé, maisons de santé et réseaux de santé, des communautés professionnelles territoriales de santé et des équipes de soins primaires et des communautés psychiatriques de territoire, désignés à l'issue d'un appel à candidatures :**

Titulaires	Suppléants
Mme Catherine WERQUIN-GUITTON Directrice du Centre Municipal de Santé Pierre Rouques - Saint Pierre des Corps	M. Alfredo DA SILVA Directeur de la Vie Sociale Mairie de Saint Pierre des Corps
Mme Marie-Sophie GAUDOUEN Directrice Appui Santé 37 DAC Indre et Loire	En attente de désignation
Mme Céline GODART CPTS O'TOURS	En attente de désignation
M. Benjamin TEISSIER CPTS Asclépios	En attente de désignation
En attente de désignation	En attente de désignation

- **Au moins un représentant des Etablissements assurant des activités d'Hospitalisation à Domicile, sur proposition de l'organisation regroupant le nombre le plus important de ces établissements :**

Titulaire	Suppléant
M. Tony-Marc CAMUS Directeur général adjoint HUMENSIA	En attente de désignation

- **Au moins un représentant de l'ordre des médecins, désigné par le président du conseil régional de l'ordre :**

Titulaire	Suppléant
Dr Philippe PAGANELLI Vice-Président CDOM 37	Dr Christophe GENIES Président CDOM 37

ARTICLE 3 : Le 2^{ème} collège est composé de représentants des usagers et associations d'usagers du système de santé. Il comprend au moins 6 et au plus 10 membres :

- **Au plus six représentants des usagers des associations agréées au titre de l'article L. 1114-1 du code de la santé publique, désignés à l'issue d'un appel à candidatures :**

Titulaires	Suppléants
Mme Françoise LAGORCE UFC Que Choisir 37	En attente de désignation
Mme Sylvie DUVERGER UNAFAM 37	M. Alain DOULAY UNAFAM 37
Mme Dominique BEAUCHAMP Présidente de Touraine France Alzheimer	Mme Paulette BERNARD Administrateur Touraine France Alzheimer 37
Mme Françoise DUVEAU UDAF	M. Dominique GARNAUD UDAF
M. Gérard CHABERT Représentant départemental de l'APF 37	David MARQUENET Représentant de l'APF 37
M. Pierre DELAUNAY UNAFAM 37	En attente de désignation

- **Quatre représentants des usagers des associations des personnes handicapées ou des associations de retraités et personnes âgées, sur proposition des conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie :**

Titulaires	Suppléants
Mme Josiane SCICARD CDCA 37- PH	M. Patrick ANDRY CDCA 37- PH
Mme Jeanne BUARD CDCA 37- PH	M. Jean-Paul BONNEAU CDCA 37- PH
Mme Jocelyne ROUSSEAUX CDCA 37 - PA	M. Jean DELEPINE CDCA 37 - PA
M. Patrick SORAIS CDCA 37 - PA	M. Christian LACROIX CDCA 37 - PA

ARTICLE 4 : Le 3ème collège est composé de représentants des collectivités territoriales ou de leurs groupements. Il comprend au moins 4 et au plus 7 membres.

- **Au plus un conseiller régional, désigné par le Président du Conseil régional :**

Titulaire	Suppléant
M. Jean-Patrick GILLE Vice-président Conseil Régional	Mme Isabel TEIXEIRA Conseillère Régionale

- **Au plus un représentant des conseils départementaux, désigné par l'assemblée des départements de France :**

Titulaire	Suppléant
Mme Valérie JABOT Vice-Présidente- du Conseil départemental 37	Mme Brigitte DUPUIS Conseillère départementale déléguée

- **Au plus un représentant de la protection maternelle et infantile, désigné par le Président du conseil départemental :**

Titulaire	Suppléant
Mme Nathalie GOUIN Directrice déléguée à la Petite Enfance et Prévention	En attente de désignation

- **Au plus deux représentants des communautés de communes, désignés par l'Association des communautés de France :**

Titulaires	Suppléants
Mme Stéphanie RIOCREUX Vice-Présidente Touraine Ouest Val de Loire	En attente de désignation
En attente de désignation	En attente de désignation

- **Au plus deux représentants des communes, désignés par l'association des maires de France :**

Titulaires	Suppléants
Mme Marie-Annette BERGEOT Maire de Villaines-les-Rochers	Mme Maryse GARNIER Maire de Villeloin-Coulangé

M. François LALOT Maire de Chançay	M. Olivier DELAVEAU Maire de Athée-sur-Cher
--	---

ARTICLE 5 : Le 4ème collège est composé de représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale. Il comprend au moins 2 et au plus 3 membres.

- **Au plus un représentant de l'Etat dans le département, désigné par le préfet du département :**

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	Mme Frédérique MILLET Cheffe du service d'animation interministérielle des politiques publiques de la préfecture d'Indre-et-Loire

- **Au plus deux représentants des organismes de sécurité sociale, sur proposition conjointe des organismes locaux et régionaux de sécurité sociale :**

Titulaires	Suppléants
Mme Sandra LONNE Directrice Gestion du Risque - CPAM 37	Mme Nathalie GRABHERR Responsable GDR Hospitalier – CPAM 37
En attente de désignation	En attente de désignation

ARTICLE 6 : Le 5ème collège est composé de deux personnalités qualifiées.

Titulaires
M. Gérard PHILIPPE Mutualité Française Centre Val de Loire
En attente de désignation

ARTICLE 7 : Sont appelés à siéger, avec voix délibérative, aux travaux du Conseil territorial de santé, les sénateurs et députés élus dans le ressort du territoire concerné, en application de l'article 19 de la loi n° 2019-774 du 24 juillet 2019 :

Titulaires
M. Vincent LOUAULT Sénateur d'Indre-et-Loire

M. Jean-Gérard PAUMIER Sénateur d'Indre-et-Loire
M. Pierre-Alain ROIRON Sénateur d'Indre-et-Loire
M. Charles FOURNIER Député 1 ^{ère} circonscription d'Indre-et-Loire
M. Daniel LABARONNE Député 2 ^{ème} circonscription d'Indre-et-Loire
M. Henri ALFANDARI Député 3 ^{ème} circonscription d'Indre-et-Loire
M. Laurent BAUMEL Député 4 ^{ème} circonscription d'Indre-et-Loire
Mme Sabine THILLAYE Députée 5 ^{ème} circonscription d'Indre-et-Loire

ARTICLE 8 : L'arrêté modificatif n°2025-DD37-PPSMS-0010-CTS du 15 avril 2025 est abrogé.

ARTICLE 9 : Dans les deux mois de sa notification ou de sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet :

- soit d'un recours gracieux auprès du directeur général de l'Agence Régionale de Santé-Centre-Val de Loire,
- soit d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Orléans, 28, rue de la Bretonnerie - 45000 ORLEANS.

ARTICLE 10 : La Directrice Générale de l'Agence Régionale de santé Centre-Val de Loire est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Centre-Val de Loire, ainsi qu'à celui du département d'Indre-et-Loire.

Fait à Tours, le 25 septembre 2025
Pour la Directrice générale et par délégation,
La Directrice départementale d'Indre-et-Loire,
Signé : Elsa LIVONNET

Arrêté n° 2025-DD37-PPSMS-0041 enregistré le 25 septembre 2025